

REINSCRIPTION POUR 2021-2022 ou DEPART

A compléter et à rentrer le plus tôt possible à l'IND (si, après le 26 juin au bureau des inscriptions – A007) afin de permettre l'organisation des classes pour septembre 2021.

Attention. Pour l'élève MAJEUR, la loi prévoit que, s'il souhaite poursuivre sa scolarité dans le même établissement, il se réinscrive annuellement. D'autre part, la convention individuelle qui lie l'élève majeur à l'établissement doit être négociée au début de chaque année scolaire.

NOM Prénom :	Classe actuelle :	LM1 :
--------------	-------------------	-------

En 2021-2022 :

➤ Je souhaite m'inscrire en :

3	4	5	6	7
---	---	---	---	---

J'entoure clairement la case correspondant à mon année d'études.

➤ Je choisis l'option suivante : Je coche la case de mon choix :

	ENSEIGNEMENT TRANSITION TECHNIQUE	ENSEIGNEMENT QUALIFICATION TECHNIQUE	ENSEIGNEMENT QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
D2	<i>Sciences sociales et éducatives</i>	<i>Techniques sociales et d'animation</i>	<i>Services sociaux</i>
D3	<i>Sciences paramédicales</i>	<i>Aspirant nursing</i>	<i>Puériculteur/Puéricultrice</i>
Langue moderne I (à compléter pour D2 ou D3 / TT-TQ & 3SDO)		<i>Environnement</i>	Dispenses
<input type="checkbox"/> Néerlandais <input type="checkbox"/> Anglais		<i>BOPCO</i> <i>(Bandages – orthèses – prothèses chaussures orthopédiques)</i>	<input type="checkbox"/> Je demande la dispense des cours de formation commune car je suis titulaire du CESS obtenu en.....(année).

Je barre les possibilités précédentes et coche cette case pour vous avertir que je ne suivrai plus les cours à l'Institut Notre-Dame en 2021-2022